

En six ans, les exportations finistéennes se sont réduites de 20 %. L'hyper-spécialisation de notre industrie fragilise l'équilibre des échanges extérieurs soumis à la concurrence, aux aléas sanitaires, économiques et politiques. Innover pour s'en sortir par le haut sera une des clés du succès.

Commerce international

En 2005, les échanges extérieurs de la France ont atteint leur plus haut niveau sur les dix dernières années. Le développement des ventes à l'étranger (+ 4,6 %) (cf. tableau 1) est lié à la forte demande des pays d'Asie (+ 16 %), à la croissance outre-Atlantique et au léger rebond de l'activité chez nos principaux partenaires européens. Soutenues par une demande intérieure forte de la part des entreprises et des ménages, les importations progressent à un rythme plus élevé (+ 9,2 %). Cette croissance s'explique également par une facture énergétique toujours plus importante (+ 35,5 %). La balance des échanges commerciaux affiche, en 2005, un déficit de plus de 36 100 M€.

Pour la première fois sur les dix dernières années, la Bretagne présente un solde commercial négatif (- 40 M€). Si les importations affichent une relative stabilité sur le dernier exercice (+ 0,1 %), les exportations enregistrent une forte baisse (- 3,7 %). Cette évolution importante est essentiellement liée à la forte réduction des exportations des "produits de l'industrie automobile" (- 30 %). Cette activité, très dépendante du seul constructeur régional,

et qui s'inscrit, de fait, dans une stratégie industrielle et commerciale qui échappe à la Bretagne, ne doit pas masquer les progressions constatées dans les secteurs produits agricoles, sylvicoles et piscicoles (+ 16,9 %), produits des industries agricoles et alimentaires (IAA) (+ 1 %), biens de consommation (+ 3,4 %) et biens intermédiaires (+ 5,1 %). Hors produits de l'industrie automobile, le secteur des biens d'équipement, premier pôle des exportations régionales en 2004, est le seul en perte de vitesse (- 6,6 %).

2005, le Finistère tire son épingle du jeu

En 2005, le Finistère navigue à contre-courant. Il est en effet, le seul département breton à accroître ses ventes à l'étranger (+ 5,7 %). Cette nette amélioration, après une année 2004 plus que mitigée, s'explique en grande partie par la reprise des ventes en "produits des IAA" (+ 5 %) et celle des "biens d'équipement" (chaudières, groupes électrogènes...), premier poste des exportations départementales, qui progresse de 6,3 %.

La stabilité des importations régionales ne doit pas masquer une évolution hétérogène selon les départements. Ainsi, en dehors de l'Ille-et-Vilaine (- 5,1 %), les tendances sont à la hausse : + 8 % pour les Côtes d'Armor, + 5,6 % pour le Morbihan et + 5,2 % pour le Finistère. Ce dernier appuie sa croissance sur un renforcement des achats de "produits des IAA" (+ 11,6 %), de "biens d'équipement" (+ 6,1 %) et de "produits énergétiques" (+ 4,7 %).

Sur l'année écoulée, le Finistère affirme sa place de second acteur du commerce extérieur régional avec 29 % des exportations et 22 % des importations. Il précède toujours le Morbihan et les Côtes d'Armor mais demeure distancé par l'Ille-et-Vilaine qui représente 41 % des exportations et 50 % des importations bretonnes.

Hyper-spécialisation

Malgré les résultats favorables dégagés en 2005, la tendance est plus terne depuis 2000. En six ans, les exportations départementales se sont, en effet, contractées de plus de 20 % et les importations de près de 3 %. Cette évolution reste, toutefois, proche de la tendance régionale sur la même période : - 25,5 % pour les exportations et - 5,9 % pour les importations.

L'importante réduction des exportations finistéennes depuis 2000 tient, dans un premier temps, à la nature même des produits échangés. Organisée autour de deux productions principales ("biens d'équipement" et "produits des IAA") représentant, selon les années, entre 70 et 80 % des produits vendus à l'étranger, la balance commerciale finistéenne est très sensible aux évolutions qui touchent ces branches d'activités. Et depuis 2000, les événements "extérieurs" n'ont pas manqué. Qu'ils soient sanitaires (épidémie d'ESB, crise avicole limitant les échanges avec l'Asie, ...), économiques (concurrence accrue du Brésil et de la Thaïlande sur les productions de volailles pour l'industrie des plats préparés, mise en place de quotas d'exportation par la Russie...) ou politiques (révision de la Pac en 2003, élargissement de l'Union euro-

	Solde des échanges en 2005	Importations			Exportations		
		Valeur 2005	Variations 2004/2005	Variations 2000 / 2005	Valeur 2005	Variations 2004/2005	Variations 2000 / 2005
France	- 36 112	387 542	+ 9,2 %	+ 15 %	351 430	+ 4,6 %	+ 8,6 %
Bretagne	- 40	7 470	+ 0,1 %	- 5,9 %	7 430	- 3,7 %	- 25,5 %
Finistère	+ 458	1 665	+ 5,2 %	- 2,9 %	2 123	+ 5,7 %	- 20,3 %

* Exportations FAB (Franco à bord) et Importations CAF (Coûts, Assurances et Fret) - Valeurs hors matériel militaire. Source : Douanes.

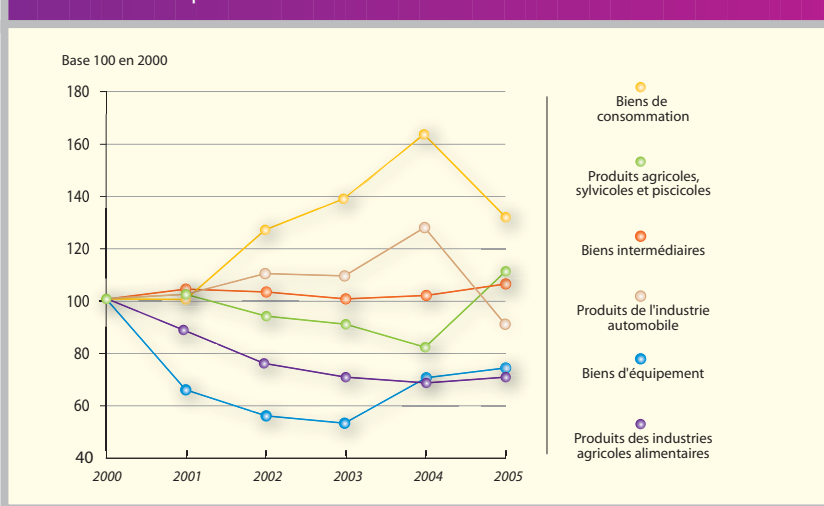
pénurie impliquant une baisse des redistributions nationales), ces événements ont fortement pénalisé les productions agricoles et alimentaires départementales à l'international. Depuis 2000, la réduction des ventes à l'étranger se situe à près de 30 % (Cf. graphique 1). L'industrie des "Biens d'équipement" n'est guère mieux lotie. La réduction de ses exportations atteint, en effet, 26,8 % sur la même période. Très touché par la crise dans les secteurs électronique, nouvelles technologies, téléphonie, le Finistère peine à retrouver une place sur un marché investi aujourd'hui par une nouvelle concurrence venue des pays asiatiques émergents (Inde, Chine...) qui impriment un rythme d'innovation et des coûts de production difficilement soutenables localement.

2/3 vers l'Europe

Les problèmes d'accès aux nouveaux marchés freinent également le développement à l'export. En 2005, le continent européen capte plus des 2/3 des exportations départementales contre "seulement" 51 % en 2000. En valeur, ces exportations n'ont progressé que timidement (+ 3,9 %). En privilégiant cette clientèle européenne, le département subit ici les effets d'une conjoncture économique peu dynamique, souvent proche de la croissance zéro. Dans le même temps, les ventes aux pays asiatiques, moteurs de la croissance économique mondiale et principaux importateurs de biens manufacturés, avec des taux de croissance d'importation à deux chiffres, ne décollent pas. Elles restent bloquées à 8 % des exportations et stables en valeur à 164 M€.

Enfin, sur les marchés financiers, la forte appréciation de la monnaie européenne, non seulement face au dollar mais également face aux monnaies des principales

Graphique 1 - Evolution de la valeur des exportations finistériennes par branches d'activités entre 2000 et 2005.



Source : Douanes.

zones exportatrices, a particulièrement pénalisé la compétitivité de nos produits locaux.

Innovater et s'ouvrir

Sur un marché mondial de plus en plus concurrentiel, aux parités monétaires fluctuantes, sujet aux crises économiques ou sanitaires, aux tensions géopolitiques et aux décisions politiques (OMC), les entreprises finistériennes et les décideurs locaux n'ont pas, seuls, les clés de leur avenir.

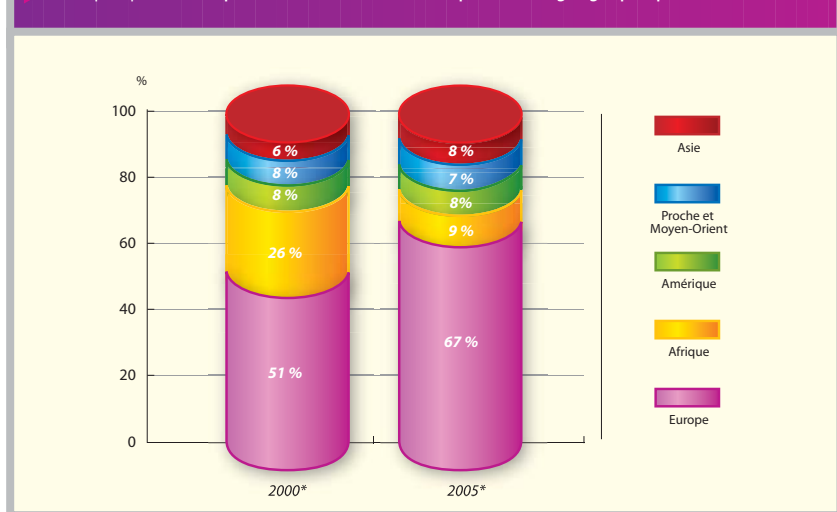
Sur les volets agricole et alimentaire, le renforcement des exportations et la défense de nos parts de marché, notamment en Europe, passent, par un développement orienté vers le qualitatif. Il convient, en effet, de donner de la valeur aux productions par toutes les différenciations commerciales pertinentes : sécurité alimentaire, traçabilité, indications d'origine et terroir, recherche de valorisation non alimentaire (santé, énergie...), innovation produit... Cette réorientation a déjà fait l'objet d'une

réflexion nationale. La mise en place d'un "plan de partenariat pour l'industrie alimentaire", engagé en juillet 2004, par le secrétariat d'Etat à l'agriculture reprend, en partie, ces objectifs : renforcement de la dynamique exportatrice, réponse aux attentes de la société en matière d'alimentation, renforcement des efforts en matière de recherche, développement et innovation. Ce plan est complété, au niveau régional, par la mise en place du pôle de compétitivité Valorial, labellisé en 2005. Ses objectifs sont d'adapter les produits alimentaires aux nouveaux modes de consommation et de développer des biens à forte valeur ajoutée, notamment dans le secteur de la santé/nutrition.

Les deux autres pôles de compétitivité, à vocation mondiale (Pôle Mer Bretagne et Image et Réseaux) intègrent une dimension internationale qui devrait profiter aux entreprises finistériennes.

L'amélioration de l'accès à de nouveaux marchés est également une priorité. Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère délégué au Commerce extérieur, a lancé en 2005, son programme Cap Export. Favoriser l'emploi à l'international, gagner des marchés à l'étranger et "jouer collectif" à l'export sont les grands axes de ce projet. Il contient un ensemble de mesures simples (renforcement du crédit d'impôt à l'export, de l'assurance-protection, parrainages par les grands exportateurs, action à l'international des pôles de compétitivité...). Avec ce programme, le souhait est de lever les principaux freins à l'export (manque d'information sur les marchés et les soutiens, accès aux financements bancaires, ...) des PME, cœur de cible de la démarche. Ces mesures sont renforcées sur 5 pays (Etats-Unis, Japon, Chine, Inde et Russie) où notre présence économique est insuffisante ■

Graphique 2 - Exportations finistériennes par zones géographiques.



Source : Douanes. * Reste du monde : 1 %.